

**BB27000**
@BB27000

1/ « Pourquoi les contrôleurs ne font pas la grève du zèle et ne font plus payer le train les jours de grève? »

Cette question, on me l'a posé souvent.

Explication : ↪ ↪ ↪

2:29 PM · Jun 25, 2022 · Twitter for iPad

41 Retweets 4 Quote Tweets 207 Likes

**BB27000** @BB27000 · 7h

Replying to @BB27000

2/ Premièrement cela a existé par le passé. Mais aujourd'hui, aucun contrôleur ne s'y risquerait. A l'époque, ils ont été fortement sanctionné.

Ensuite, d'un point de vue juridique. Un billet = une assurance.

Une partie du billet inclu une part d'assurance.

3 3 80

**BB27000** @BB27000 · 7h

3/ Exemple, si vous chutez d'une marche en descendant du train, vous pouvez vous retourner contre la sncf si il y a faute de l'entreprise.

Sans billet, vous n'êtes pas couvert. Cette notion d'assurance est valable dans pas mal d'endroit recevant du public. Cinéma, zoo, métro ...

4 1 62

**BB27000** @BB27000 · 7h

4/ Ensuite, si on décide de faire la grève de la « gratuité », n'importe qui montera dans les trains, y compris des personnes qui n'avait pas forcément l'intention de le prendre pour des raisons de « transport ».

Bonjour la gestion, à bord, de ces cas là.

3

**BB27000** @BB27000 · 7h

5/ Vous aurez intérêt à surveiller vos affaires....

Et autre sujet, comment on fait pour ceux qui ont un abonnement ou déjà acheté un billet. Les contrôleurs leurs donnent des sous?

2

**BB27000** @BB27000 · 7h

6/ Aujourd'hui, aucun syndicat ne s'amuserait à demander une « grève de la pince » et à inciter les voyageurs à monter gratuitement .

Et franchement, c'est le mieux.

9 69

**jean bresac** @jeanbresac · 6h

Replying to @BB27000

L'un des problèmes juridiques principaux est qu'on ne peut disposer d'un bien dont on n'est pas propriétaire, ce qui serait le cas s'ils faisaient cela. Même chose pour les autoroutes ou les avions par exemple.

(je me permets ce petit rajout ne m'en veuillez pas)

1

**Daniel Genevier** @yachn1 · 5h

Replying to @BB27000

La grève du zèle c'est, au contraire, suivre à la lettre la réglementation, la sécurité, etc... Et qu'au final ça bloque tout.

1 2

Show replies

**Dams** @orodams · 4h

Replying to @BB27000

Cette histoire d'assurance est une vieille croyance tenace. À partir du moment où un voyageur est à bord du train, billet ou pas on a l'obligation d'assurer sa sécurité. Il sera juste plus facile de ne pas indemniser ou de rejeter la faute sur la personne sans billet

2 1

**Asvo** @yoitsasvo · 4h

Donc c'est ce qu'il dit, sans billet = sans assurance donc pas couvert donc plus difficile de faire valoir ses droits et donc de recevoir les indemnités

1 3

Show replies

